

I CONTEXTE

« Au Niger, les terres vacantes n'existent pas ». Cette affirmation s'étend de plus en plus aux différents niveaux. Elle démontre que la demande dépasse l'offre en ce qui concerne les ressources naturelles, composées de la terre, les ressources pastorales, la végétation naturelle et de l'eau. Cette situation crée obligatoirement de nombreux conflits autour l'utilisation de ces ressources. Ils sont nécessaires afin d'arriver à un compromis entre les utilisateurs. Sans régularisation, les ressources reviendraient principalement à ceux qui ont les moyens et le pouvoir : les hommes plus que les femmes, les agriculteurs plus que les éleveurs, les riches plus que les pauvres. En plus, sans régularisation, les ressources risquent de s'épuiser, leur gestion durable ne serait pas garantie.

Pour régulariser les problèmes fonciers, le gouvernement du Niger a ouvert un débat qui, en 1993, a abouti au Code Rural. La mise en application de ce code se réalise progressivement. Les institutions du Code Rural, le Secrétariat Permanent National et les Commissions Foncières, sont plus au moins opérationnelles sur tout le territoire, à l'exception de la région d'Agadez et le nord de la région de Tillabéry. De nombreuses associations défendent les intérêts des groupes qui ont moindre accès à la terre, notamment les femmes et les éleveurs pasteur. Plusieurs partenaires au développement, également, s'intéressent à ce domaine. Un nouvel acteur, évidemment, se présente avec l'installation des communes. Leur rôle n'est pas encore bien défini.

II POSITIONNEMENT DE LA SNV EN MATIERE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Le plan stratégique en GRN s'inscrit dans la stratégie sous-régionale SNV en ce qui concerne le domaine de pratique « Gestion des Terres Arides » (*Dry Land Management*). Cette stratégie est bien sûr basée sur une analyse sous-régionale en reconnaissant le dynamisme entre les différents pays et les activités transfrontalières. La SNV-Niger est directement impliquée dans le sous-domaine Pastoralisme et en assure la coordination. Ce domaine de pratique a été choisi en concertation entre les programmes de la SNV dans la sous région.

Au niveau national la stratégie GRN s'inscrit dans la stratégie de la réduction de pauvreté (SRP). Les activités de renforcement des capacités par l'appui conseil de la SNV dans ce domaine contribuent surtout au résultat suivant cherché : *Ressources naturelles restaurées et gérées de manière intégrée et durable*. Pour plus de détails nous référons au document qui précise les relations entre le programme d'appui conseil de la SNV-Niger, la SRP et les Objectifs de Développement du Millenium (ODM).

Actuellement, l'appui conseil est surtout orienté vers les structures du Code Rural (au niveau national et départemental) et les associations pastorales. Plus concrètement les actions concernent :

- Le coaching des secrétaires permanents en vue de dynamiser les structures CoFo (fonctionnement, structuration)
- Appui à la mobilisation des ressources à travers le montage de dossiers de projets et les techniques de négociation,
- Formation en GRN- Décentralisation ;
- Formation en gestion de conflits ;

- Appui à l'élaboration de plans stratégiques ;
- Appui aux cadres de concertation avec les différents acteurs et partenaires au développement ;
- Elaboration de plans de renforcement des capacités des CoFo ;
- Appui au développement de la vision de collectif des associations pastorales.

En concertation avec les domaines de pratique *Développement économique* et *Genre*, la stratégie GRN intègre les préoccupations de ces domaines.

III VISION GRN

Notre vision va au-delà de quelques ans, puisqu'elle concerne l'équité entre hommes et femmes et l'accès durable aux ressources naturelles. Il n'est pas évident de susciter des changements institutionnels importants dans quelques mois ou quelques années. Cependant, la vision est réaliste pour 2035 et nous l'avons formulée : Accès équitable et durable aux ressources naturelles pour les femmes et les hommes, les pasteurs et les agriculteurs, les pauvres et les riches. Sous-entendu, dans les trois catégories nous admettons que la balance favorise actuellement les hommes, les agriculteurs et les riches. Cela veut dire que notre stratégie vise beaucoup plus les femmes, les pasteurs et les pauvres.

IV PLAN D'ACTION STRATEGIQUE

Nous avons traduit notre vision à long terme en quatre résultats attendus à moyen terme.

Le premier concerne le contrôle des femmes sur leurs terres. Il va de soi que cela implique qu'elles ont d'abord accès aux terres. Les activités vont, par conséquent, dans les deux sens, mais le contrôle et le pouvoir de prise de décision prévalent. Le lien avec le domaine de pratique *Genre* est évident.

Le second résultat vise la concertation de tous les acteurs autour de la gestion des ressources naturelles. Dans la grande vision, les activités mettent l'accent sur une garantie de participation des femmes, des pasteurs et des pauvres dans un contexte de la gestion durable des ressources.

Le troisième résultat intéresse nos clients CoFo et il vise de les rendre opérationnelles et efficaces. Pour le moment, il s'agit des CoFo départementales de :

- Tahoua, Madaoua, Birni N'Konni et Keita pour la région de Tahoua ;
- Gouré et Miriyah pour la région de Zinder ;
- Madarounfa et Guidan Roumji pour la région de Maradi ;
- Kollo, Say et Téra pour la région de Tillabéri.

Le quatrième résultat est en lien direct avec la stratégie sous-régional et il vise l'accessibilité des ressources pastorales disponibles.

Veuillez trouver en annexe le cadre logique de la stratégie GRN.

V PARTIES PRENANTES et financement

Au Niger, de nombreuses institutions et organisations s'intéressent au dossier GRN et particulièrement au dossier foncier et au dossier du pastoralisme. Parmi les bailleurs

de fonds on peut citer le FAO, l'UE et plusieurs coopérations bilatérales et privées. Ces bailleurs reconnaissent l'importance d'une bonne régularisation du foncier et ils reconnaissent la raison d'être du système de production qui caractérise le pastoralisme. Dans sa stratégie nationale l'Etat s'exprime favorablement pour la rationalisation de la GRN et il reconnaît officiellement l'importance économique des produits d'élevage. Le Secrétariat National du Code Rural joue un rôle important dans tout ce qui concerne le foncier. Les associations nationales qui défendent les intérêts des pasteurs et des femmes sont évidemment parmi les parties prenantes. Cependant, peu d'organisations sont spécialisées dans le domaine de la GRN et même quand c'est le cas, souvent il s'agit plutôt des bureaux d'études et non des associations de défense d'intérêt.

Plusieurs organisations de développement interviennent dans le domaine de la GRN. Parmi d'autres on peut citer le DED, la GTZ, CARE, OXFAM, ACORD, SOS Sahel, EIRENE et cetera. Souvent leur appui se fait sous forme des projets, mais aussi dans le domaine de renforcement des capacités. Par ailleurs, ce renforcement se fait presque toujours sous forme de formation.

Pour renforcer la cohérence entre de différentes activités dans le domaine de la GRN, il existe le réseau GRN et Décentralisation et la Tribune Pastorale.

VI SUIVI ET EVALUATION

Le groupe de travail Gestion des Ressources Naturelles (GRN) au sein de la SNV Niger est effectif à partir du premier trimestre 2005. Il est composé de six membres, qui offrent tous un appui conseil aux clients dans le domaine. Chaque sous-équipe est représentée, à savoir : Maïmouna Issoufou (Tahoua et point focal pour l'Est) et Fatoumata Magagi (Tahoua), Mohammed Seydatou (Maradi), Issoufou Manzo (Zinder), Youssouf Boubacar Cissé (Niamey-1) et Niko Pater (Niamey-2 et tireur du groupe).

Le groupe a comme attribution de développer le domaine de GRN en termes stratégiques et opérationnels, comme le développement des outils et des publications. Le premier exercice consistait à proposer à l'équipe de management une stratégie GRN. Nous avons utilisé pour cela l'outil sur le changement institutionnel, actuellement utilisé à la SNV au Niger et au Mali.

VII CONCLUSION

La stratégie proposée est supportée par tous les membres du groupe sans aucune réserve. Le processus de formulation est passé de façon efficace et perspicace avec la participation active de tous les membres. Le groupe est très ouvert pour des suggestions d'amélioration.

Niamey, 26 avril 2005

Vision			Analyse du Domaine		Stratégie		
Rêve	Résultats Intermédiaires	Indicateurs	Blocages	Opportunités	Acteurs influents	Leviers	Activités à exécuter
Accès équitable aux ressources naturelles des hommes et des femmes, les agriculteurs et les pasteurs, les riches et les pauvres	R 1. les femmes ont le contrôle de leurs terres.	Augmentation du nombre de femmes ayant réclamé et obtenu leur droit à la terre.	. conflits d'intérêt en autorités coutumières et détenteurs des droits. . coexistence de plusieurs pratiques néfaste (coutumes)	. lien CoFo Communes . Prise de conscience des partenaires / rapport à l'appui aux cofo	. Organisation féminines . cofo, autorités coutumières ONG / AD leaders religieux . Partenaires aux développement services Technique, cofos autorités coutumières ONG/AD cofos, partenaires services techniques autorités coutumières et administratif	Programme leadership	. formation sur le droit foncier spécifique à la propriété sur les femmes - organisation d'un atelier de réflexion sur le genre et la gestion des ressources naturelles à l'endroit des cofos, des leaders d'opinions. - Sensibilisation des groupes de femmes par les femmes leaders (conseillères, propriétaires de terre) religieux (musulmane) sur la propriété des terres - Appui à l'identification des femmes dans le cadre du leadership féminin. - Former les femmes leaders sur la propriété des terres
	R 2. les mesures naturelles sont gérées de manière concertée avec tous les acteurs	Un cadre de concertation GRN est mis en place et est fonctionnel .les conventions locales sont approprié par les différents acteurs	Manque de concertation des partenaires qui appuient les cofos	. Existence des bailleurs de Fonds intéressés		Réseau GRN-Décentralisation CCOAD	- Elaborer un projet transfrontalier pour une gestion commune des responsables - appuyer l'identification des acteurs en matières de GRN - appuyer la mise en place d'un cadre de concertation en GRN au niveau des communes
	R 3. les Commissions Foncières (CoFo) partenaires de la SNV sont opérationnelles et efficaces	. un système de suivi évaluation simple et performant est mis en place avec une orientation sur les résultats.	insuffisance des ressources humaines profil non adapté des SP des CoFo. Non implication des femmes	. Existence du code rural Relecture du code rural		Communes	renforcement organisationnel et institutionnel du cadre afin qu'il soit opérationnel - capitaliser les bonnes pratiques en gestion concertée des RN

		<p>Nombre de femmes ayant leurs titre foncier de leur terre</p>	<p>. Méconnaissance des textes du code rural.</p>				<ul style="list-style-type: none"> - coaching des secrétaires permanents des CoFo - appuyer les membres des CoFo dans l'élaboration de leurs plans d'action genre sensible - renforcement des capacités des membres des CoFo. - Stimuler des relations de travail entre les CoFo les communes et les radios.
	<p>R4 les ressources pastorales disponibles sont accessible</p>	<p>La réglementation liée à la gestion des ressources pastorales est respectée par tous les acteurs</p> <p>Le taux de conflit lié à la gestion des ressources pastorales en baisse</p> <p>De grands espaces pastoraux et les couloirs de passage sont identifiés et consolidés</p>	<p>Accès Conflictuel aux ressources pastorales,</p> <p>Respect limité de la réglementation,</p> <p>Réduction et cloisonnement des espaces pastoraux,</p> <p>,</p>	<p>Réglementation des espaces pastoraux disponible ;</p> <p>Intérêt de divers partenaires pour le thème pastoralisme</p> <p>Organisations Pastorales et agricoles professionnelles ;</p> <p>Démocratisation et Décentralisation</p>	<p>Services technique étatiques ; Cofo</p> <p>Collectivités décentralisées ;</p> <p>Organisation pastorales et agricoles professionnelles ;</p> <p>Autorités coutumières</p>	<p>Cofo</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les CoFo à la mise en place d'un système de suivi évaluation genre sensible simple et adapté - Concertation régulière avec les différents partenaires (techniques et financiers) de la CoFo. - identifier les ressources pastorales ; appuyer les CoFo à * Matérialiser les ressources pastorales : - Appui méthodologique - Sécuriser <p>(mise en oeuvre de la réglementation) les espaces pastoraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les organisations faisant le lobbying pour la relecture et l'amendement des textes en faveyr des pasteurs (hommes, et femmes) et les transhumants - organiser des rencontres échanges culturels entre les acteurs - renforcer les capacités des organisations professionnelles des pasteurs

--	--	--	--	--	--	--	--

Vision			Analyse du Domaine		Stratégie		
Rêve	Résultats Intermédiaires	Indicateurs	Blocages	Opportunités	Acteurs influents	Leviers	Activités à exécuter
Accès équitable aux ressources naturelles des hommes et des femmes, les agriculteurs et les pasteurs, les riches et les pauvres	R 1. les femmes ont le contrôle de leurs terres.	Augmentation du nombre de femmes ayant réclamé et obtenu leur droit à la terre.	<p>Conflits d'intérêt en autorités coutumières et détenteurs des droits.</p> <p>Coexistence de plusieurs pratiques néfaste (coutumes) Manque de concertation des partenaires qui appuient les CoFo Insuffisance des ressources humaines</p>	<p>Lien CoFo Communes</p> <p>Prise de conscience des partenaires / rapport à l'appui aux CoFo</p> <p>Existence des bailleurs de Fonds intéressés</p> <p>Existence du code rural</p>	Organisations féminines CoFo, autorités coutumières, ONG / AD leaders religieux	Programme leadership	<ul style="list-style-type: none"> organisation d'un atelier de réflexion sur le genre et la gestion des ressources naturelles à l'endroit des CoFo, des leaders d'opinions. sensibilisation des groupes de femmes par les femmes leaders (conseillères, propriétaires de terre) religieux (musulmane) sur la propriété des terres appui à l'identification des femmes dans le cadre du leadership féminin. formation des femmes leaders sur la propriété des terres formation sur le droit foncier spécifique à la propriété sur les femmes
	R 2. les mesures naturelles sont gérées de manière concertée avec tous les acteurs	<p>Un cadre de concertation GRN est mis en place et est fonctionnel</p> <p>Les conventions locales sont appropriées par les différents acteurs</p>	<p>Profil non adapté des SP des CoFo.</p> <p>Non implication des femmes</p> <p>Méconnaissance des textes du code rural. Accès conflictuel aux ressources pastorales,</p> <p>Respect limité de la réglementation,</p>	<p>Relecture du code rural</p> <p>Réglementation des espaces pastoraux disponible ;</p> <p>Intérêt de divers partenaires pour le thème pastoralisme</p> <p>Organisations Pastorales et agricoles</p>			

	<p>R 3. les Commissions Foncières (CoFo) partenaires de la SNV sont opérationnelles et efficaces</p>	<p>Un système de suivi évaluation simple et performant est mis en place avec une orientation sur les résultats.</p> <p>Nombre de femmes ayant leur titre foncier de leur terre</p>	<p>Réduction et cloisonnement des espaces pastoraux,</p>	<p>professionnelles ; Démocratisation et Décentralisation</p>	<p>CoFo partenaires, services techniques, autorités coutumières et administratives</p>	<p>Communes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • coaching des secrétaires permanents des CoFo • appui aux membres des CoFo dans l'élaboration de leurs plans d'action genre sensible • renforcement des capacités des membres des CoFo. • stimulation des relations de travail entre les CoFo les communes et les radios. • appui aux CoFo à la mise en place d'un système de suivi évaluation genre sensible simple et adapté
	<p>R4 les ressources pastorales disponibles sont accessible</p>	<p>La réglementation liée à la gestion des ressources pastorales est respectée par tous les acteurs</p> <p>Le taux de conflit lié à la gestion des ressources pastorales en baisse De grands espaces pastoraux et les couloirs de passage sont identifiés et consolidés</p>			<p>Services techniques étatiques, CoFo, Collectivités décentralisées, Organisations pastorales et agricoles professionnelles, Autorités coutumières</p>	<p>CoFo</p>	<ul style="list-style-type: none"> • concertation régulière avec les différents partenaires (techniques et financiers) de la CoFo. • Identification des ressources pastorales • appui aux CoFo à matérialiser les ressources pastorales : appui méthodologique • Sécurisation (mise en oeuvre de la réglementation) des espaces pastoraux • accompagnement des organisations faisant le lobbying pour la relecture et l'amendement des textes en faveur des pasteurs (hommes et femmes) et les transhumants • organiser des rencontres échanges culturels entre les acteurs • renforcer les capacités des organisations professionnelles des pasteurs

